

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 75-1564/SG/PF portant reclassement d'un agent d'hospitalisation, du cadre territorial de la Santé Publique et son admission au bénéfice d'une pension de retraite.

n° 75-1564/SG/PF

Ministère  
MINISTÈRE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Date de publication  
6 août 1975

Numéro JO  
n° 16 du 25/08/1975

Date du numéro  
25 août 1975

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

M. Ibrahim Bouh Oudin, agent d'hospitalisation de classe exceptionnelle du cadre territorial de la Santé Publique est, pour compter du 1er juillet 1975, à titre exceptionnel, classé et nommé agent d'exploitation qualifié de 1re classe, 1er échelon. P.B. N°41 CT. Art. 2.— M. Ibrahim Bouh Oudin, agent d'exploitation qualifié de 1re classe, 1er échelon, atteint par la limite d'âge de son emploi est admis à faire valoir ses droits, à une pension de retraite, pour compter du 1° janvier 1976.